

RAPPORT FINANCIER EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
--

1 - Principales caractéristiques financières de l'exercice 2023

I – Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 047 567 € en 2023 contre 918 870 € en 2022.

Au cours de l'année 2023, les recettes de l'association sont les suivantes :

- Les prestations de services et de formation pour 111 139 € en 2023 contre 61 397 € en 2022
- Les dotations ARS et subventions se sont élevées à 586 744 € en 2023 contre 596 587 € en 2022,
- Les cotisations représentent 286 605 € en 2023 et 256 256 € en 2022.

Le budget de fonctionnement global est ainsi de 984 488 € contre 918 870 € en 2022

S'ajoutent à ces recettes, 58 388 € de production immobilisée représentant le temps de salariés passés sur l'élaboration du logiciel et 4 692 € d'autres produits (dont 3 780 € de reprise de provisions.

II – Les charges d'exploitation s'élèvent à 849 959 € en 2023 contre 873 369 € en 2022

Les achats et charges externes, elles sont en nette baisse et s'élèvent à 171 316 € contre 320 612 € en 2022. Elles couvrent aussi bien les frais généraux de la structure que les frais liés aux activités (les frais de déplacement liés aux formations dispensées, les frais de développement informatique...).

La masse salariale (salaires et charges sociales) est de 482 458 € contre 405 749 € en 2022. L'association comptait 11 salariés au 31 décembre 2023.

Les charges fiscales (principalement calculées sur les salaires bruts) s'élèvent à 14 578 € contre 10 023 € en 2022.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 178 952 € en 2023 contre 102 318 € en 2022 Il n'y a pas eu de provisions complémentaires en 2023 (dotations de 32 195 € en 2022).

Les autres charges sont de 2 610 € contre 2 471 € l'an dernier.

III – L'association n'a pas comptabilisé de dotation aux provisions pour « fonds dédiés » au titre de l'exercice 2023.

Pour information, l'association comptabilise une provision pour indemnités de départ à la retraite afin d'anticiper les mouvements de personnel de ces prochaines années. Au 31 décembre la provision ne s'élève plus qu'à 3 078 € (3 608 € en 2022).

IV - Après prise en compte du résultat financier négatif de 711 € et du résultat exceptionnel négatif de 8 386 € le résultat est en excédent de 188 511 € avant impôt contre 38 466 € l'année dernière. N'ayant plus de déficit reportable, l'impôt sur les sociétés s'élève à 35 631 € et le résultat net à 152 880 €.

2 - Présentation synthétique des comptes de l'exercice 2023

BILAN

ACTIF	31/12/2023 €	31/12/22 €	PASSIF	31/12/2023 €	31/12/22 €
Immobilisations	332 459	366 036	Report à Nouveau	269 421	230 954
			Fonds dédiés		
			Résultat	152 880	38 466
			Provisions pour charges	3 078	3 608
Avances et acomptes			Emprunt/déc.	120 437	182 835
Usagers à encaisser	146 471	116 340	Découverts		2 853
Autres créances	242 765	168 099	Fournisseurs	73 883	152 719
Trésorerie	156 563	31 156	Dettes fisc. et soc.	122 761	61 579
Ch. Cstées Av.	6 871	1 463	Autres dettes	34 735	4 452
			Pds. Const. Av.	107 956	5 627
TOTAL	885 151	683 095	TOTAL	885 151	683 095

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2023	31/12/22 €
Produits des dotations et subventions	586 744	596 587
Cotisations des adhérents	286 605	256 256
Prestations de formations et autres ...	111 139	61 397
Production Immobilisée	58 388	0
Autres produits ...	4 692	4 630
Salaires / charges sociales et fiscales	497 036	415 772
Frais de fonctionnement	171 361	320 612
Autres charges de fonctionnement	2 610	2 471
Dotation aux Amortissements et Provisions	178 952	134 512
Résultat financier	- 711	- 1 439
Résultat exceptionnel	- 8 386	-5 596
Impôts Société	35 631	0
Résultat Net	152 880	38 466

3 - Evolutions et perspectives comptables et financières

Nous continuons nos efforts pour rassembler autour de notre action les structures CAMSP, SESSAD, PCO, CMPP, SAPPH et tout établissement susceptible d'être intéressé par notre mission.

Nous restons en relation avec l'ARS PACA, financeur la PTEH¹ via nos adhérents notre association, afin de s'assurer de notre mode de financement pour les années à venir.

Nous avons pour objectif de développer toujours et plus le travail transversal avec nos adhérents et nos partenaires dans le but de favoriser les connaissances et expériences collectives.

Les formations cliniques et informatiques sont retravaillées en continue afin d'être à jour des dernières évolutions.

La certification Ségur, pour OrgaMédi Vs2 constitue un véritable gage de qualité, nous prévoyons sa stabilisation et des développements vers des établissements d'hébergements de notre secteur d'activité.

¹¹ Plateforme Territoriale Enfance Handicap PACA

4 - Autres informations

Les membres du Bureau et du Conseil d'administration sont bénévoles.

Nous vous rappelons également que notre association établit chaque année des comptes annuels en application des règles fixées par le Code de Commerce (du fait de la présence d'un commissaire aux comptes) et selon le Plan Comptable des Associations et notamment le CRC 2018-06 depuis le 1^{er} janvier 2020.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes questions d'ordres financières et comptables.